



Demande de salaire à mon patron

Par **haas**, le **09/04/2009** à **14:04**

Bonjour,

Je travail dans le bâtiment à ce jours mon salaire ne m'est tjrs pas réglé alors que les paiements ce font à partir du 5 de chaque moi aujourd'hui je reclame mon salaire on me dit je vous enverrais un courrier en recommandé parce ce que je réclame mon salaire ? à t'on le droit puisque ce courrier sera un avertissement renseigné moi et dite moi ce que je dois faire
merci